

VILLEMBRAY

ils ont choisi une maison en bois

Ludovic et Cindy Bécart ont fait construire une maison en bois par l'entreprise de Bonneuil-les-Eaux Lefèvre Constructions. Visite de chantier.



Cindy et Ludovic Bécart couleront sûrement des jours heureux avec leur fils Nathan dans cette maison entièrement en bois, conçue et réalisée par Lefèvre Construction.

À la sortie du village, un nouveau chantier vient de démarquer début mai. Et quelques jours plus tard, la structure extérieure de la maison est déjà finalisée.

Cette nouvelle habitation a été entièrement construite dans les ateliers de l'entreprise Lefèvre Construction près de Breteuil, et posée sur une chape de béton préparée sur le terrain.

Ici, tout, ou presque, est en bois : l'ossature, les murs, le bardage. À l'extérieur, les murs sont recouverts d'un pare-pluie indéchirable, qui garantit l'imperméabilité de l'ensemble, et équipés de grilles rigi-

des anti-rongeurs, avant d'être recouverts de bardages en bois.

À l'intérieur, au-dessus de l'isolation en laine de verre, un pare-vapeur microporeux préserve de l'humidité tout en laissant respirer le bois.

Deux mois de travaux seulement

La maison recouverte de clins de bois blanc s'étend sur 110 mètres carrés de plain-pied, et se complète d'un garage pour deux voitures qui sera peint en gris anthracite. La toiture en terrasse sera équipée d'une membrane PVC garantissant une étanchéité parfaite. « Nous avons

« Le bois, c'est un matériau naturel, c'est esthétique, moderne et original »

Cindy

rencontré cette entreprise sur le Salon de l'Habitat à Beauvais en 2011, en même temps que des constructeurs traditionnels en parpaings ou en charpente métallique » racontent Ludovic et Cindy Bécart, les heureux propriétaires.

Le jeune couple compare les devis et arrête son choix sur la maison en bois qui présente le meilleur rapport qualité-surface-prix : le prix du mètre carré habitable en bâtiment basse consommation (BBC) est d'environ 1400 euros.

Mais l'argument financier n'est pas le seul à avoir motivé leur décision : « Le bois, c'est un matériau naturel, c'est esthétique, moderne et original » souligne Cindy. La pose des huisseries est imminente, et l'aménagement intérieur pourra être effectué : avec leur jeune fils Nathan, Ludovic et Cindy pourront emménager début juillet, deux mois après le début du chantier... Un record !

De notre correspondante
BRIGITTE BRUANDET